



**VILLAGE DU BRASSUS**  
ADMINISTRATION

**PREAVIS N° 04 / 2020**  
**RELATIF A LA RENOVATION DES SANITAIRES DU CASINO**  
**AU BRASSUS**

\*\*\*\*\*

Aux électrices et électeurs de la Fraction de Commune du Brassus,

Les sanitaires du bâtiment du Casino du Brassus sont vétustes et n'ont subi que très peu de réparations depuis leur création en 1904. Après bien des discussions, il a été décidé de faire une rénovation complète de ces derniers.

Une première idée était de casser les murs et de refaire toute la disposition des WC. En faisant cette démolition, ce projet passait pour de la création et non de la rénovation ce qui engendrait des frais supplémentaires tels que mise à disposition de WC handicapés, donc remise à niveau de tous les sols.

Nous avons donc décidé de faire de la rénovation. Les murs resteront en l'état et les séparations des WC seront démolies afin d'y poser des parois et agrandir les ouvertures des portes. Le carrelage sera changé au sol et les peintures des murs seront remplacées par du carrelage. Tous les appareils sanitaires seront changés ainsi que l'éclairage. Nous allons profiter de ces travaux pour faire passer tous les tuyaux dans les sols afin qu'ils ne soient plus apparents.

Les devis sont les suivants

▪ ETF – installations électriques	Fr.	1'960.00
▪ Carlin – Fouille pour conduite E.U.		6'457.90
▪ Ceramjoux – Carrelage		23'693.75
▪ Ceramjoux – Désamiantage		10'000.00
▪ A. Ruschetta - Sanitaires		36'509.80
▪ D. Jozroland - Peinture		1'451.00
▪ P. Meylan - Menuiserie		6'377.10
▪ P. Meylan – Organisation et suivi du chantier		820.00
▪ Nettoyage fin de chantier		1'000.00
▪ Divers et imprévus env. 5%		4'730.45
		<hr/>
▪ <b>Montant total des travaux, TVA comprise</b>	<b>Fr.</b>	<b>93'000.00</b>
		=====

Considérant ce qui précède, le Conseil exécutif de la Fraction de Commune du Brassus prie les électrices et électeurs de bien vouloir délibérer et adopter les conclusions suivantes :

Vu le préavis N° 04 / 2020,

Où le rapport de la Commission d'étude,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- 1/ Autorise le Conseil exécutif à effectuer les travaux relatifs à la rénovation des sanitaires du Casino
- 2/ Alloue dans ce but un crédit de Fr. 93'000.00
- 3/ Autorise le Conseil exécutif à prélever la somme de Fr. 93'000.00 sur le fonds bâtiments et terrains, compte N° 9282.4
- 4/ Décide de porter cette dépense dans les investissements du patrimoine administratif et de l'amortir par le prélèvement sur le fonds bâtiments et terrains, compte N° 9282.4

Le Conseil exécutif